



DODI EXPERTISE CONSEIL AUDIT

38, rue Gioffredo

06000 Nice

Tél : 04.93.55.37.26

Mob : 06.60.89.16.84

Contact@dodi-expertise.com

www.dodi-expertise.com

ASSOCIATION LEA

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Siège social :
9, rue Barbès
83490 LE MUY

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée Générale Ordinaire du 7 juillet 2023

SARL DODI EXPERTISE CONSEIL AUDIT – SARL au capital de 1 500 € RCS NICE 834 331 019
Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables – Conseil Régional de Marseille Provence Alpes Côte d'Azur
Inscrit sur la Liste des Commissaires aux Comptes – Compagnie Régionale Aix-Bastia
Numéro identification TVA : FR25834331019

1

MS



ASSOCIATION LEA

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Siège social :
9, rue Barbès
83490 LE MUY

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Assemblée Générale Ordinaire du 7 juillet 2023

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ASSOCIATION LEA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ASSOCIATION LEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

SARL DODI EXPERTISE CONSEIL AUDIT – SARL au capital de 1 500 € RCS NICE 834 331 019
Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables – Conseil Régional de Marseille Provence Alpes Côte d'Azur
Inscrit sur la Liste des Commissaires aux Comptes – Compagnie Régionale Aix-Bastia
Numéro identification TVA : FR25834331019

2

ND



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Compléments d'informations relatifs au bilan – Tableau de variation des fonds dédiés » de l'annexe des comptes annuels sur l'origine et l'utilisation des Fonds dédiés au Bilan.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'Annexe des Comptes annuels, dans sa note « Tableau de variation des fonds dédiés », présente et explique la méthode comptable relative à l'enregistrement et au suivi des fonds dédiés. Dans le cadre de nos diligences, nous avons pris connaissance des principes et méthodes de comptabilisation et nous avons examiné leur traitement comptable. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons contrôlé leur correcte évaluation, la conformité de leur comptabilisation à la réglementation comptable et nous avons vérifié que l'annexe donne une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier (rapport du conseil d'administration) et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 26 juin 2023.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative.

MD



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque nous pouvons raisonnablement nous attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

* * *

Fait à Nice, le 28 juin 2023

CABINET DODI EXPERTISE CONSEIL AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

Nicolas DODI

SARL DODI EXPERTISE CONSEIL AUDIT – SARL au capital de 1 500 € RCS NICE 834 331 019
Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables – Conseil Régional de Marseille Provence Alpes Côte d'Azur
Inscrit sur la Liste des Commissaires aux Comptes – Compagnie Régionale Aix-Bastia
Numéro identification TVA : FR25834331019

4



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	34 782	8 849	25 933	6 127	19 806	323.25	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	700		700	300	400	133.33	
Total I	35 482	8 849	26 633	6 427	20 206	314.38	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	578		578	1 448	870-	60.07-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	23 435		23 435	5 000	18 435	368.70
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	93 487		93 487	180 537	87 050-	48.22-	
Charges constatées d'avance (2)	1 758		1 758	4 590	2 832-	61.70-	
Total II	119 258		119 258	191 575	72 316-	37.75-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	154 741	8 849	145 892	198 002	52 110-	26.32-	

1) Dont à moins d'un an
2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	41 970		41 970			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	38 279		9 331		45 610	488,78	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	3 812		45 610		41 799	91,64	
Situation nette (sous total)	82 061		78 249		3 812	4,87	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	82 061		78 249		3 812	4,87	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés			80 242		80 242	100,00
Total II			80 242		80 242	100,00	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)					15 365	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 365				15 365	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	13 189		18 971		5 781	30,48
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	35 277		20 540		14 737	71,74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
Total IV	63 831		39 511		24 320	61,55	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	145 892		198 002		52 110	26,32	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

63 831

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	1 275		1 980		705-	35. 61-
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	1 975				1 975	
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	74 015		59 562		14 453	24. 27
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	2 957		2 937		21	0. 70
Mécénats	14 000				14 000	
Legs, donations et assurances-vie	43 226		38 264		4 962	12. 97
Contributions financières	104 457		189 454		84 997-	44. 86-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			460		460-	100. 00-
Utilisations des fonds dédiés			10 000		10 000-	100. 00-
Autres produits	199		24		175	738. 24
Total I	242 104		302 681		60 577-	20. 01-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	133 660		77 041		56 620	73. 49
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	4 051		2 123		1 928	90. 83
Salaires et traitements	140 428		78 987		61 441	77. 79
Charges sociales	33 061		15 499		17 561	113. 30
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 202		2 798		1 404	50. 19
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	76 917-		80 242		157 159-	195. 86-
Autres charges	30-		76		107-	139. 43-
Total II	238 456		256 766		18 311-	7. 13-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	3 648		45 915		42 266-	92. 05-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

5 000

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

4 937

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	218	131	87	66.48
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	218	131	87	66.48
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	55		55	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	55		55	
2. Résultat financier (III-IV)	163	131	32	24.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	3 812	46 046	42 234-	91.72-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		435	435-	100.00-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		435	435-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		435-	435	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	242 322	302 812	60 490-	19.98-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	238 511	257 202	18 691-	7.27-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	3 812	45 610	41 799-	91.64-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	52 898	342 754	289 856-	84. 57-
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	52 898	342 754	289 856-	84. 57-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	52 898	342 754	289 856-	84. 57-
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL	52 898	342 754	289 856-	84. 57-

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds propres	X
Tableau de variation des fonds propres-générosité du public	X
Tableau de variation des fonds dédiés	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Variation des fonds propres	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Valorisation des contributions volontaires	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ND

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 145 891.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 242 103.99 Euros et dégageant un excédent de 3 811.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Description de l'objet social de l'entité

L'association a pour objet de soutenir les familles d'enfants malades ou en situation de handicap à l'hôpital comme à domicile.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'objectif de l'Association est de permettre aux familles de réorganiser leurs parcours personnels quand elles ont des enfants.

Description des moyens mis en oeuvre

Elle vient en aide pour les familles que ce soit à domicile ou aux centres hospitaliers. Elle a signé des conventions avec des centres de soins hospitalisés médicaux en France, pour que les équipes puissent intervenir dans les établissements et pouvoir aider les parents.

Elle a également développé 4 guides pour venir en aide aux familles :

- Deuil parental,
- Démarches administratives à effectuer,
- Démarches d'accompagnement vers des traitements médicaux possibles,
- Guide dépistage et trouble de l'apprentissage,

Elle fonctionne par bénévolat et compte 8 salariés en effectif moyen.

Les membres du bureau et du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leurs fonctions.

Fait caractéristiques de l'exercice

L'association a développé une stratégie de fundraising pour développer ses ressources.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif. Les cotisations sont sans contrepartie.

Concours publics et subventions

Les principales aides et contributions reçues par l'association :

- Subventions Départements VAR : 3 500€,
- Subventions CAF : 25 000 €,
- Subvention de la CPAM : 12 000 €,
- Subvention de la MSA : 10 000€,
- Subvention de Draguignan : 500€,
- Subvention PACA : 5 000€,
- Contribution d'entreprise : 7 620.92 €,
- Contribution Fonds Claire et François: 5 000 €,
- Contribution SENSE Foundation Brussels: 22 500 €,
- Contribution Funecap : 15 000 €,
- Contribution QUICK : 50 000€,
- Contribution DIVERS : 4 390€,
- Mécénat Handicap : 10 000€,
- Mécénat Grandir Sans Cancer : 4 000€,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fiscalité :

L'association a procédé en 2016 à une demande pour être reconnue d'intérêt général.

Elle a été reconnue en 2017.

L'association n'est pas fiscalisée.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			1 402
Matériel de transport			15 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 775		6 856
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL		24 008
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	300		400
	TOTAL		400
	TOTAL GENERAL	11 075	24 408

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers				1 402	1 402
Matériel de transport				15 750	15 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				17 631	17 631
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL			34 782	34 782
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières				700	700
	TOTAL			700	700
	TOTAL GENERAL			35 482	35 482

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers		276		276
Matériel de transport		630		630
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 648	3 296		7 944
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 648	4 202		8 849
TOTAL GENERAL	4 648	4 202		8 849

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	276				
Matériel de transport	630				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 296				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	4 202				
TOTAL GENERAL	4 202				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	41 970				41 970
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	9 331 -	45 610		0 -	36 279
Excédent ou déficit de l'exercice	45 610	45 610 -			3 812
Situation nette	78 249		68 085	64 273	82 061
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL I	78 249			0 -	82 061

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public
ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	41 970							41 970
Report à nouveau	9 331-	45 610				0-		36 279
Excédent ou déficit de l'exercice	45 810	45 610-						3 812
TOTAL	78 249					0-		82 061

ND

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont règlement/monts		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	7 143		7 143				
REGION PACA PERMANENCE DANS LES HOPITAUX	3 818		3 818				
URSSAF BULLE	3 325		3 325				
Contributions financières d'autres organismes	73 099		73 099				
LEEM PERMANENCE HOPITAUX	30 545		30 545				
MICHELAM PERMANENCE DANS LES HOPITAUX	27 491		27 491				
FONDATION PIERRE ET VACANCES SYNERGIES	15 063		15 063				
TOTAL	80 242		80 242				

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	700	700	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	578	578	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 001	1 001	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	14 500	14 500	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	7 934	7 934	
Charges constatées d'avance	1 758	1 758	
TOTAL	26 471	26 471	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15 365	3 868	11 497	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 189	13 189		
Personnel et comptes rattachés	14 638	14 638		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 618	20 618		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	21	21		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	63 831	52 334	11 497	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	16 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	635			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Variation des fonds propres

Conformément au règlement de l'ANC 2018-06, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes:

Les contributions en nature atteignent 52 898 € et sont composées de dons de jouets reçus de la part de la société Quick.

Les heures de bénévolat concernant le temps passé par les administrateurs et membres du bureau dans le cadre de leur mandat ne sont pas valorisées, car elles ne sont pas significatives.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	14 500
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	14 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 095
Dettes fiscales et sociales	14 949
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	26 044

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 758
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	1 758

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Bouge ta boîte	1 200		
SMACL	558		
Total	1 758		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subventions relatives à la masse salariale	18 014
Subventions Département	3 500
Subventions CAF	26 000
Subventions CPAM	12 000
Subventions Municipalités	500
Subventions MSA	10 000
Subventions PACA	5 000
Total	74 014

Répartition par secteur géographique	Montant
Subventions concernat des actions réalisées en France	74 014
Total	74 014

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	
Employés	1
Total	8
	9

Valorisation des contributions volontaires

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 200 € TTC.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Informations complémentaires

1 message

CHANAVAS BERENGERE (CPAM VAUCLUSE) <berengere.chanavas@assurance-maladie.fr> 6 novembre 2023 à 15:31
À : Christelle SCHEIL <christelle@asso-lea.org>
Cc : "DUTEICH LINDA (CPAM VAUCLUSE)" <linda.duteich@assurance-maladie.fr>

Bonjour Mme Gomes,

Suite à l'étude de votre demande de subvention, nous avons besoin d'informations complémentaires :

- Pour le projet « BULLE OXYGENE » :
 - Pourriez-vous me préciser où en sont les demandes de subvention mentionnées dans le budget du projet en page 8 (demandes en cours, accordées) ?
 - ARS pour 40 000€
 - REGION pour 15 000€
 - CONSEIL DEPARTEMENTAL pour 15 000€
 - COMMUNE pour 5 000€ (préciser de quelle commune il s'agit)
 - ORGANISMES SOCIAUX pour 30 000€
 - Page 2 du formulaire : nous préciser la signification des sigles DGIFP et DIRECTCTEPACA qui vous ont attribué vos agréments.
 - Page 3 : nous n'êtes affiliés à aucun réseau, fédération ou autre association ?
 - Pourriez-vous corriger le CERFA ? Vous indiquez en page 8 demander une subvention de 10 000€ et en page 9 vous indiquez demander une subvention de 5 000€. Merci de me préciser si vous demandez 5 000 ou 10 000€.

- Pour le projet « Boite à outils » :
 - Pourriez-vous me préciser où en sont les demandes de subvention mentionnées dans le budget du projet en page 8 (demandes en cours, accordées) ?
 - FDVA (**nous préciser ce que cela signifie**) pour 10 000€
 - REGION pour 30 000€
 - CONSEIL DEPARTEMENTAL pour 20 000€
 - COMMUNES pour 8 000€
 - ORGANISMES SOCIAUX pour 45 000€
 - Aides privées pour 47 000€ (**Préciser d'où viennent ces aides privées**)
 - Nous préciser ce que les 5 000€ pourrait financer. Les conseillers auront besoin de savoir avec précisions ce que la subvention permettra de financer.

· Pour le projet « HANDIPRÊT » :

- Pourriez-vous nous préciser où en sont les demandes de subvention mentionnées dans le budget du projet en page 8 (demandes en cours, accordées) ?
 - REGION pour 15 000€
 - CONSEIL DEPARTEMENTAL pour 15 000€
 - ORGANISMES SOCIAUX pour 10 000€
 - Autres établissements publics pour 10 000€ (de qui s'agit-il ?)
 - Aides privées pour 30 000€ (De qui s'agit-il ?)
- Pourriez-vous nous indiquer ce que la subvention de 10 000€ pourrait financer ?
- Pourriez-vous corriger le CERFA ? Vous indiquez en page 8 demander une subvention de 10 000€ et en page 9 vous indiquez demander une subvention de 5 000€. Merci de me préciser si vous demandez 5 000 ou 10 000€.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne après-midi.

Bien cordialement.



Bérengère Chanavas

Responsable adjointe

Service CAPP Cellule d'Accompagnement Personnalisé et Partenarial

Tél : 04-90-81-37-29

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vaucluse

84043 Avignon cedex 9

"Le contenu de ce courriel et ses éventuelles pièces jointes sont confidentiels. Ils s'adressent exclusivement à la personne destinataire. Si cet envoi ne vous est pas destiné, ou si vous l'avez reçu par erreur, et afin de ne pas violer le secret des correspondances, vous ne devez pas le transmettre à d'autres personnes ni le reproduire. Merci de le renvoyer à l'émetteur et de le détruire.

Attention : L'organisme de l'émetteur du message ne pourra être tenu responsable de l'altération du présent courriel. Il appartient au destinataire de vérifier que les messages et pièces jointes reçus ne contiennent pas de virus. Les opinions contenues dans ce courriel et ses éventuelles pièces jointes sont celles de l'émetteur. Elles ne reflètent pas la position de l'organisme sauf s'il en est disposé autrement dans le présent courriel."
